

ne recule pas devant les sacrifices lorsqu'il est question de récompenser la science et le labeur; car je vois dans le Journal d'agriculture Pratique, publié à Paris, et que j'ai le plaisir de recevoir, que la prime d'honneur décernée dans le concours régional de Lille pour l'année 1862 comprenait une coupe de la valeur de 3,000 francs et une somme de 5,000 francs. L'exploitation du Lauréat, comparée aux autres domaines du département, a été reconnue la mieux dirigée. Voilà encore un brillant succès couronné dignement qui doit exciter constamment la noble ambition de se distinguer, tout en servant bien son pays.

Je vois aussi dans le même journal, que dans la distribution des décorations et récompenses, on accorde aux serviteurs ruraux ayant les plus longs et les meilleurs états de service chez les mêmes maîtres, des médailles d'argent et de bronze, avec des sommes variant de 75 francs à 200 francs, et aux agents d'exploitation des primes d'une valeur de 250 à 300 francs. Ces témoignages de reconnaissance, dus à la fidélité et aux services des employés, sont je crois le seul moyen de se procurer de bons serviteurs et d'augmenter la main-d'œuvre si restreinte et si chère en Canada.

On offre en même temps des médailles d'or grand module ainsi que des récompenses en argent pour les travaux exceptionnels.

Des primes de 800 francs etc., et des médailles en or pour les reboisements.

Des primes de 600 francs etc., et des médailles en or pour la bonne conduite des fermes.

Des primes pour encourager l'emploi des amendements calcaires.

Des primes et médaille d'honneur pour les constructions rurales.

Des primes pour les drainages, les irrigations, etc., etc.

On ne néglige donc rien en France pour réaliser le progrès de l'agriculture et la présentation de ces décorations et de ces primes d'honneur sous la présidence de l'Empereur et des dignitaires de l'empire exercent une grande influence sur les succès brillants que le peuple français obtient tous les jours.

La proclamation de toutes ces récompenses et de ces mentions toutes spéciales démontrent l'avantage de ce système que l'on devrait établir en Canada et les plus grands efforts devraient être faits pour en faire apprécier toute l'importance.

Pour ne pas être trop long, je ne signalerai pas aujourd'hui tous les autres moyens de promouvoir l'agriculture en Canada, mais j'ose espérer que vous accueillerez avec votre bienveillance ordinaire ces quelques suggestions que je soumets humblement à la considération de nos agriculteurs expérimentés, n'ayant pas la prétention de les croire parfaites, heureux seulement si elles peuvent donner l'initiative à des réformes avantageuses.

En terminant cette causerie agricole, permettez-moi de m'adresser à vous non seulement comme rédacteur et fondateur de la Revue Agricole, mais comme vrai représentant du peuple, car vous avez été l'un sous le noble drapeau de l'indépendance, emblème de l'agriculture. Je ne comprends pas qu'un cultivateur mandataire puisse s'attacher aux partis extrêmes trop sou-

vent opposés aux mesures avantageuses à la prospérité du pays. Les divisions malheureuses sont rendues à un point alarmant, qui ne permet plus d'appuyer que les œuvres de son propre parti. Le patriotisme du temps pour un certain nombre est l'appât du pouvoir, avant les intérêts généraux du pays.

En m'adressant à vous, j'ai l'intime conviction que le mandat que l'on vous a confié ne pourra être mis en de meilleures mains. Tout en défendant les intérêts de vos constituants, vous aurez toujours en regard les intérêts immenses qui se rattachent spécialement à l'agriculture, si négligée et si mal représentée en Parlement soit par l'incapacité ou le peu d'intérêt que portaient à la cause agricole nos représentants ruraux. Vous qui avez le pouvoir, les capacités et le grand vouloir de donner l'élan à toutes ces innovations indispensables, préparez, proposez et faites sanctionner des mesures et des lois utiles à l'agriculture, et le pays vous devra une immense dette de reconnaissance.

#### UN AGRICULTEUR.

St. Eustache, Septembre 1863.

Nous remercions beaucoup notre correspondant de l'excellente opinion qu'il a de notre habileté à faire valoir en parlement la cause agricole. Il est trop sévère à l'égard des cultivateurs représentants qui jusqu'à ce jour, il faut en convenir, n'ont pas pris une part très-active aux délibérations de notre assemblée législative ; mais qui pourtant se sont toujours montrés prêts à appuyer toutes les mesures destinées à promouvoir nos intérêts agricoles. Peut-être la cause du mal se trouve-t-elle tout entière dans le défaut d'initiative. Il est temps que cet état de chose ait une fin et que nos représentants aient une politique à eux comprenant toute les améliorations nécessaires à nos campagnes, et qu'ils abandonnent le rôle par trop humiliant qui leur a été laissé jusqu'à ce jour.

#### LA VIE DES CHAMPS.

Ici, c'est un essaim de jeunes paysannes robustes et fraîches qui quittent la campagne, où elles trouvaient la paix du cœur, le calme de l'esprit, une bonne santé entretenue par un travail actif et honorable, pour aller s'assoler, pâlir et souvent croupir dans le hideux cercle de corruption au milieu duquel flotte l'immense population des grandes villes ; et souvent il arrive, quelques mois à peine s'étant écoulés, que la jupart de ces jeunes filles qui couraient après une existence meilleure n'ont rencontré que déception, hérité le vice, perdu la santé et souvent l'honneur, et rentrent au village, quand elles ne périssent pas à la ville, le cœur plein d'amertume et de découragement et n'ayant plus l'habitude du travail.

Aux fêtes du village, ces jeunes filles ne sont plus l'objet de l'attention des honnêtes gars du pays, elles sont tout simplement des filles de Paris, autour desquelles les jeunes gens ne s'approchent qu'avec dédain, tandis que celles qui sont restées aux champs sont recherchées et contractent des mariages, modestes peut-être, mais où elles trouvent le bonheur et une honnête aisance.